

LE COMITÉ **FRANCOQUEER** DE L'OUEST  
PRÉSENTE

*Non*  
**AAH**

*C'est mon genre*

UN GUIDE POUR LA CRÉATION  
D'UNE ALLIANCE  
ALLOSEXUELLE-HÉTÉROSEXUELLE



COMITÉ  
**FRANCOQUEER**  
DE L'OUEST

# Contact et crédits

Le guide Mon AAH; c'est mon genre n'aurait pas pu être créé sans le travail acharné et diligent des personnes ci-dessous:

Casey Edmunds	Kane Lacroix
Thomas Pommerleau	Emmanuel Dubbeldam
Alexandre Dumas	Alodie Larochelle
Sympa César	Patrick Dunn
Natacha Coones	Stéphane Youdom
Emilie Duchesne	
Sonia Duchesne	
Emmett Lamache	
Chloé Lamache	

Le Comité FrancoQueer de l'Ouest peut-être contacté comme suit:

📞 780.469.1344

✉ francoqueer@fja.ab.ca

🏠 8627, rue Marie Anne-Gaboury,  
bureau 306, Edmonton (Alberta)  
T6C 3N1

« Je sais comment c'est important pour les élèves d'avoir un espace sécuritaire pour discuter ouvertement de la sexualité et de l'identité. La ressource française AAH est un outil pertinent pour habiliter les élèves à partager leurs craintes, poser des questions et exprimer leurs sentiments en utilisant un langage dans lequel ils se sentent confortables et acceptés. Je suis fier que le gouvernement de l'Alberta et Francophonie jeunesse de l'Alberta aient appuyé le développement de ce guide et j'encourage les élèves de bien profiter de cette ressource en travaillant ensemble vers un avenir prometteur et plus inclusif. »



**Ricardo Miranda**  
Ministre de la Culture et du Tourisme  
Responsable du Secrétariat francophone

# Introduction

Depuis ses débuts au sein de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, le Comité FrancoQueer de l'Ouest a pour bût d'être la ressource connexe 2SLGBTQIA+ pour les personnes d'expression française en situation minoritaire dans l'Ouest Canadien. En menant le dialogue sur les enjeux de la diversité sexuelle et de genre, le Comité FrancoQueer sensibilise les milieux francophones minoritaires aux identités 2SLGBTQIA+. Ce guide agit comme ressource de base pour les personnes d'expression française qui, comme le Comité FrancoQueer, souhaitent voir tous ceux d'identité 2SLGBTQIA+ fièrement affirmer leur identité intersectionnelle dans toutes les sphères de leurs vies.

Le Comité FrancoQueer de l'Ouest était le premier groupe à représenter la francophonie dans la parade de la fierté, et ce depuis 2017. Nous avons offert des présentations dans les quatre coins de l'Alberta, à Vancouver en Colombie-Britannique, et à Winnipeg au Manitoba. Nous avons envoyé une délégation de représentants à la conférence de Fierté Canada en 2017, et nous avons présenté sur les enjeux de l'intersectionnalité entre les identités 2SLGBTQA+ et la francophonie en milieu minoritaire à Toronto en 2018. Tout ceci est impossible sans vous, et nous nous engageons à surmonter les défis avec vous.

— Le CA et la direction du Comité  
FrancoQueer de l'Ouest



# Table des Matières

2

03-04

L'abeille du genre

05-06

Lexique pour comprendre le genre

07

Les retombées positives d'une  
Alliance Allôsexuelle-Hétérosexuelle  
(AAH)

08-11

Conseils pour le bon fonctionnement  
d'une AAH

12-13

Types d'AAH

14-15

Activités de l'AAH

16-17

Lois qui protègent les LGBTQ+

18-19

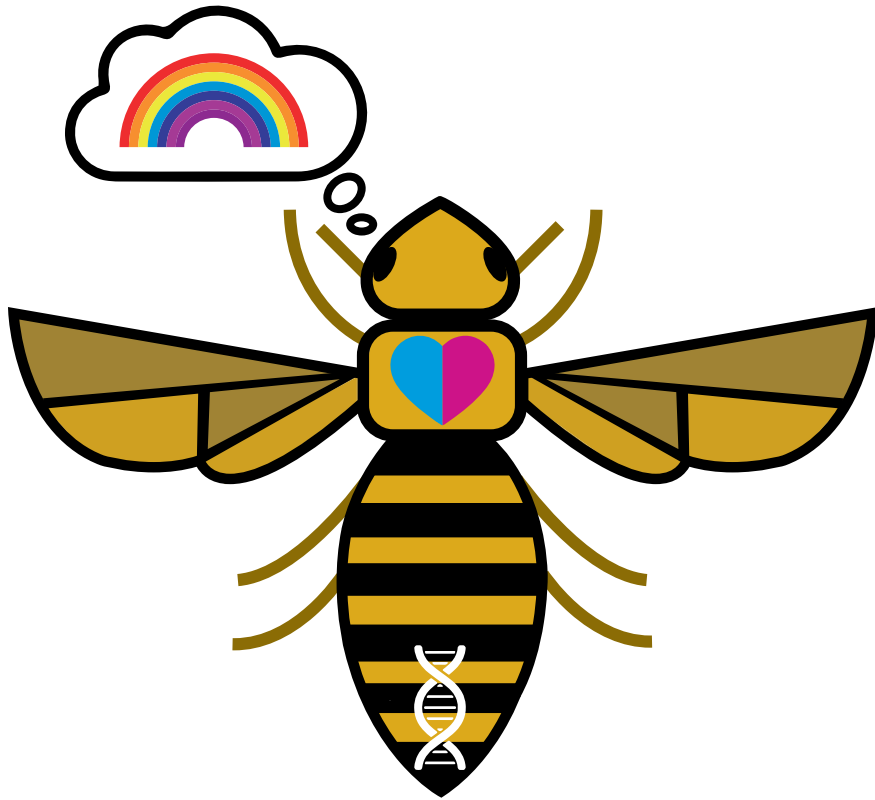
Liens utiles – Ressourcesdis-  
ponibles dans l'ouest

20

Définitions

←

# L'abeille du genre



3

4

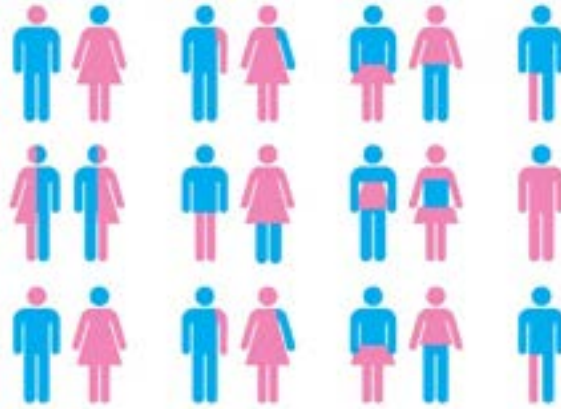
# Lexique pour comprendre le genre

## L'identité de genre

L'interprétation individuelle qu'une personne fait de son genre et comment elle s'identifie à ce genre. Ce concept est intimement lié à la notion de rôle de genre qui se définit par les manifestations extérieures de la personnalité reflétant l'identité de genre. Chez une personne transgenre, le sexe assigné à la naissance et l'identité de genre ne sont pas les mêmes. Il est important de souligner que de nombreuses personnes considèrent leur genre comme se trouvant à l'extérieur du spectre binaire (et limité) femme-homme, par exemple des gens qui se considèrent intergenre, de genre neutre, bigenre, etc.

## L'expression de genre

La façon qu'a une personne d'exprimer son genre au sein d'une culture. On interprète généralement le genre selon les rôles traditionnels imposés par la société, en fonction des vêtements, des modes de communication, des intérêts et de toutes autres formes d'expression. L'expression de genre d'une personne peut être compatible ou non avec les rôles de genre socialement prescrits, tout comme elle peut ou non refléter son identité de genre.



## Le sexe assigné à la naissance

L'attribution et la classification d'une personne comme étant mâle, femelle ou intersexe, souvent établies d'après l'anatomie physique externe de l'enfant à la naissance et/ou d'après son ADN.

## L'attraction sexuelle

L'attraction (ou orientation) physique, sexuelle, spirituelle et émotionnelle d'une personne envers une autre en fonction du genre de celle-ci. Par exemple, une personne attirée par quelqu'un du même genre qu'elle est homosexuelle. On retrouve différentes orientations sexuelles : l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité, la pansexualité, etc. Il est à noter que l'orientation sexuelle d'une personne ne détermine pas l'expression de son genre ni son identité de genre.

## L'attraction sentimentale

Le sentiment d'affection ressenti par une personne envers une autre en fonction du genre de celle-ci. L'attraction sentimentale, ou l'orientation romantique, est souvent décrite par la volonté d'une personne à entretenir une relation intime avec quelqu'un, sans forcément inclure des rapports sexuels.

# Quelles sont les retombées positives d'une AAH?

Les AAH, ou groupes similaires, jouent un rôle important dans la sensibilisation des élèves, des enseignants et des parents à la cause LGBTQ+. Elles permettent de créer des communautés et des écoles plus inclusives. La nouvelle loi albertaine sur l'éducation (The Education Act), amendée par le gouvernement albertain le 19 mars 2015, rappelle l'importance de fournir à tous les élèves un environnement d'apprentissage accueillant, bienveillant, respectueux et sécuritaire, peu importe leur orientation sexuelle ou leur identité et expression de genre.

Les AAH aident à promouvoir l'équité pour les élèves des minorités sexuelles et de genre, en plus d'encourager des relations saines et respectueuses favorisant la prévention et/ou l'élimination de l'intimidation et de la discrimination. La présence d'AAH dans les écoles aide aussi les élèves à :

- se sentir plus en sécurité;
- avoir une meilleure estime d'eux-mêmes;
- se sentir plus à l'aise;
- être moins susceptibles d'être victime de harcèlement;
- se sentir plus valorisés.

Il a également été établi que le rendement scolaire des élèves s'améliore suite à leur engagement dans une AAH. On remarque ainsi une meilleure éthique de travail due au fait qu'ils se sentent mieux outillés et encouragés à réussir dans leur apprentissage.

# Conseils pour le bon fonctionnement d'une AAH

## Étapes pour démarrer une AAH

- 1. Agent de liaison.** Parlez avec la direction pour cibler un enseignant ou un membre du personnel de l'école qui vous appuiera dans la mise sur pied de votre groupe.
- 2. Recrutement des membres.** Trouvez d'autres élèves qui voudraient s'ajouter à votre groupe. Cherchez dans les autres clubs existants de votre école (club de justice sociale, club de multiculturalisme, etc.).
- 3. Espace sécuritaire.** Consultez l'administration de votre école pour trouver une salle adéquate pour la tenue de vos réunions.
- 4. Mission et vision de votre groupe.** Établissez les lignes directrices de votre AAH. Tous les membres doivent être d'accord et participer à la création de ces principes.
- 5. Promotion de votre groupe.** Parlez à vos amis, faites circuler l'invitation. Faites des affiches, utilisez les réseaux sociaux, créez des vidéos, etc.
- 6. Première rencontre.** Faites preuve de cohérence et de stabilité. Tenez ensuite des réunions à des intervalles réguliers, au même endroit et à une heure fixe.
- 7. Remue-méninges.** Permettez à tous les membres d'exprimer leurs besoins. Développez un plan d'activités pour l'année. Vous trouverez une liste d'activités à la page 14 de ce guide.

7

8

## Conseils généraux

Voici quelques conseils pour les leaders du groupe qui assureront le bon fonctionnement de votre AAH :

- Conservez un cartable avec les activités que vous organisez pour assurer une transition plus facile d'année en année.
- Prenez connaissance des politiques de votre école, du conseil scolaire et de la province concernant les groupes d'étudiants. Il s'agit d'un long processus qui se fera progressivement, mais vous devez vous assurer que les futurs leaders du groupe les connaissent aussi.
- Si nécessaire, discutez des rôles de leadership au sein de votre groupe (présidence, vice-présidence, secrétariat et trésorerie).
- Faites une liste de partenaires possibles et repérez les activités en lien avec la cause LGBTQ+ qui se déroulent dans votre école ou dans votre communauté. (les activités de FJA, le Camp fYrefly, etc.)
- Communiquez avec les groupes locaux qui pourraient vous offrir un appui extérieur, des suggestions ou des conseils.



## Suggestions de règles pour votre AAH

Maintenant que votre groupe est formé, établissez des règles claires afin d'assurer le bon déroulement de vos activités et de prôner le respect de tous les membres. Les règles suivantes sont des exemples pour vous guider. Vous pourrez en ajouter d'autres si vous le jugez nécessaire ou s'il en manque.

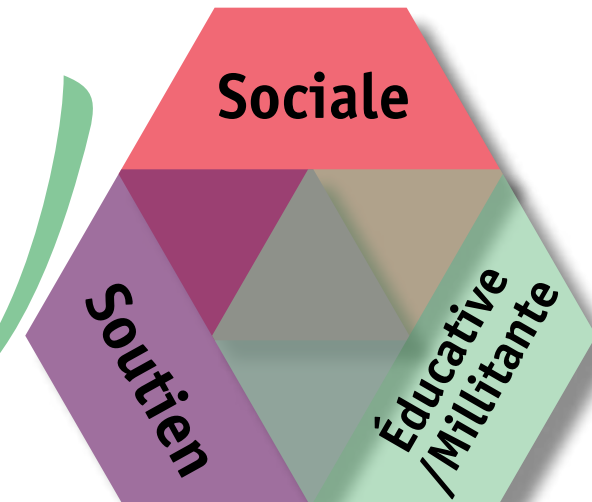
- Il est interdit d'interrompre la personne qui parle.
- Les téléphones cellulaires doivent être éteints ou en mode silencieux.
- Seules les critiques constructives sont permises.
- Vous êtes libres de passer votre tour.
- Respectez les opinions des autres et leur espace personnel.
- La confidentialité est primordiale : « ce qui se dit dans votre AAH reste dans votre AAH ! ».

## Conseils pour encourager les élèves à participer à votre AAH

- Fournissez un espace sécuritaire et respectueux en tout temps. Pour garantir la longévité de votre alliance, tous les membres doivent se sentir en sécurité, respectés et soutenus.
- Mettez sur pied un programme d'encadrement qui permettra aux élèves plus âgés d'agir comme leaders et mentors auprès des plus jeunes du groupe.
- Invitez des alliés à soutenir votre AAH. Ces personnes qui n'ont pas de préjugés envers la communauté LGBTQ+ promouvoient un sentiment d'inclusion pour tous.
- Collaborez avec d'autres groupes d'élèves. Il est plus facile de faire la promotion de votre cause lorsque vous êtes un grand nombre de personnes à y croire. En collaborant avec des groupes bien établis, vous encouragerez aussi une plus grande participation à vos activités.
- Célébrez la diversité au sein de votre groupe. La participation des jeunes en situations de minorités sexuelles est importante, peu importe leur identité et expression de genre, leur orientation sexuelle, leur race, leur origine ethnique ou culturelle, leur religion, leur statut socio-économique ou leur capacité physique et mentale.
- Accommodez tous les membres du groupe. Comme il y aura de nouveaux membres à chaque année, il est important d'attribuer à chacun un rôle qui répond à ses besoins. Certains membres miseront sur un groupe de soutien, tandis que d'autres travailleront plutôt à sensibiliser les jeunes de votre école à la cause LGBTQ+.

# Types d'AAH

Ce diagramme présente trois différents types d'AAH. Vous n'avez pas à vous restreindre à un seul type d'AAH lorsque vous définissez la direction de votre groupe. Vous pouvez choisir des aspects des trois types suivants ou simplement miser sur l'un d'entre eux. Après avoir établi la mission et la vision de votre groupe, votre AAH devra rester adaptable afin d'accommoder de nouveaux membres et de refléter les nouvelles directions que prendra le groupe au fil du temps.



### L'AAH SOCIALE

- a pour but d'être un endroit rassembleur pour les jeunes afin qu'ils y trouvent des alliés et des amis;
- a une présence visible, mais restreinte à l'école;
- met l'accent sur le soutien individuel et les activités sociales pour ses membres;
- encourage la participation des jeunes non LGBTQ+;
- met l'accent sur la normalisation et l'intégration



## L'AAH DE SOUTIEN

- a pour but d'offrir un espace sécuritaire où les jeunes peuvent discuter de divers sujets entourant l'identité de genre et l'orientation sexuelle;
- est dirigée par un ou des agents de liaisons;
- met l'accent sur les élèves présents et leurs besoins;
- offre des services de soutien mutuel;
- peut offrir un programme de mentorat.

## L'AAH ÉDUCATIVE ET MILITANTE

- encourage le groupe à appuyer la cause des LGBTQ+ ainsi que d'autres causes dans son école et sa communauté.
- est dirigée par des élèves et soutenue par le personnel enseignant;
- met l'accent sur la sécurité des élèves et les droits de la personne;
- se caractérise par des activités de sensibilisation et de politique à l'école;
- est axée sur une amélioration de la compréhension et de la tolérance de la diversité.

NB : Si l'AAH se développe pleinement, elle peut s'agrandir en développant des réseaux et des coalitions avec d'autres écoles ou des groupes extérieurs pour apporter des changements dans le milieu éducatif.



# Activités de l'AAH

Votre AAH peut présenter une variété d'activités ou de démarches pour faire de votre école un lieu sécuritaire, respectueux et accueillant. Vous êtes seulement limités par votre propre créativité. En fonction de la mission de votre AAH, il se peut que vos activités s'adressent aux membres de votre groupe seulement ou à tous les élèves de votre école.

## Liste d'idées d'activités possibles

- Une soirée pour les parents. Invitez les parents à une soirée d'information sur le fonctionnement de votre AAH.
- Une pièce de théâtre avec un thème LGBTQ+. Trouvez des partenaires, soit dans l'école ou dans la communauté, afin de créer une production théâtrale unique.
- Une sortie inspirée d'un thème LGBTQ+. Organisez une activité dans un théâtre, un musée ou un cinéma pour les élèves de votre école.
- Un conférencier. Invitez une personne inspirante à venir parler à votre école ou à votre groupe.
- Un groupe Facebook, des comptes Twitter, Instagram ou autres. Faites la promotion de votre groupe en ayant une présence sur les réseaux sociaux.
- Vous pouvez aussi installer un kiosque d'information à la cafétéria durant le midi.
- Une journée « porte ouverte ». Invitez un.e ami.e à assister à une de vos réunions.
- Le site web de l'école. Demandez à la direction si vous pouvez y publier un ou des articles portant sur la cause LGBTQ+.
- De la lecture et du cinéma. Visionnez un film ou lisez un livre sur un sujet LGBTQ+ et discutez-en par la suite.

# Lois qui protègent les personnes LGBTQ2S+

- Des messages positifs. Planifiez une journée où tout le monde peut écrire des messages positifs (ex. : « tu es awesome », « je t'accepte comme tu es », « tout le monde mérite une école sécuritaire », etc.) sur les trottoirs avec de la craie.
- Une journée de sensibilisation. Organisez des activités spéciales inspirées des journées internationales importantes en lien avec la cause LGBTQ2S+.
- Un atelier thématique. Contactez comité FrancoQueer de l'ouest pour des idées d'activités ou d'ateliers possibles, et pour des présentations dans votre AAH ou dans votre école.
- Une table ronde. Organisez une discussion à propos des droits égaux pour tous – ne vous limitez pas à la cause des LGBTQ2S+.

Lors de vos réunions, il est recommandé de faire un petit tour de table rapide auprès de tous les membres. Commencez en demandant à chacun de partager une bonne et une moins bonne chose qui lui est arrivée depuis la dernière rencontre. N'oubliez pas de rappeler qu'en tout temps un membre peut « passer son tour ».



Rédigée par les barons d'Angleterre en 1215, la Magna Carta, ou « Grande Charte », est considérée comme la toute première charte des droits et libertés. Il s'agit d'un des documents historique et juridique les plus importants dans l'élaboration des lois qui constituent notre démocratie moderne.

## La Déclaration universelle des droits de l'homme

### Article 2

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

### Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

### Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute

personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

#### Article 20

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.
2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

## La Charte des droits et libertés Canadienne

### Libertés fondamentales

2. Chacun a les libertés fondamentales suivantes :
  - a) liberté de conscience et de religion ;
  - b) liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et d'autres moyens de communication ;
  - c) liberté de réunion pacifique ;
  - d) liberté d'association.

## Droit à l'égalité – Égalité devant la loi, égalité de bénéfice et protection égale de la loi

15. (1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.



# Ressources disponibles dans l'Ouest

Veillez consulter notre site web ([www.fja.ab.ca](http://www.fja.ab.ca)) sous l'onglet « Mon AAH » pour voir la liste de ressources disponibles dans l'Ouest en français.

## MANITOBA

**Projet de loi 18-** Loi modifiant la loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité).

Ce projet de loi établit les lignes directrices de respect de la diversité humaine. Ces lignes directrices visent à favoriser un milieu d'apprentissage sécuritaire et inclusif, l'acceptation et le respect des autres, ainsi que la création d'un milieu scolaire positif. Elles contiennent des dispositions visant à appuyer les élèves qui désirent mettre sur pied et diriger des activités ou des organisations qui promouvaient, entre autre, la sensibilisation aux personnes de toutes orientations et identités sexuelles, la compréhension de leur situation et le respect à leur égard. Les clubs peuvent avoir un nom tel qu'alliance gai-hétéro ou un autre nom se prêtant à la promotion d'un milieu scolaire positif qui est inclusif et où tous les élèves se sentent acceptés.

## ALBERTA

**Projet de loi 24-** Une loi pour supporter les alliances gai-hétéro.

Cette loi exprime que la direction d'une école doit supporter la demande pour la création d'un club ou activité qui fait la promotion d'un environnement d'apprentissage inclusif et sain, incluant les alliances gai-hétéro. Ils doivent aussi, dans un délai raisonnable, désigner un membre du personnel pour faciliter la mise en place du club. Si un membre du personnel n'est pas disponible, la direction doit immédiatement informer son conseil et le Ministère afin

qu'un adulte responsable soit trouvé aider à la mise en place du club.

## SASKATCHEWAN

Énoncé de politique du ministère de l'Éducation- Alliances estudiantines pour la diversité sexuelle et de genre dans les écoles de la Saskatchewan.

Cet énoncé indique que le gouvernement de la Saskatchewan s'oppose à toute forme de préjudice, d'intimidation et de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, réelle ou perçue, des élèves et/ou des enseignants. Il affirme aussi que le Ministère s'attend à ce que toutes les divisions scolaires répondent de façon positive aux demandes des élèves visant à fonder une alliance estudiantine pour la diversité sexuelle et de genre dans leur école. Il est aussi important que les divisions scolaires évaluent et mettent à jour régulièrement les politiques en vigueur pour que ces dernières tiennent compte de la sécurité et de l'acceptation des élèves, de leur diversité sexuelle et de genre, ainsi que leurs alliés.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

Acte scolaire- Normes provinciales en matière de codes de conduite.

Les écoles doivent avoir des codes de conduites qui incluent la prohibition de discrimination sur les bases de l'orientation sexuelle et d'identité ou d'expression de genre.

## YUKON et TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Loi sur les droits de la personne

Cette loi a des clauses différentes dans chaque province et territoire. Celle du Yukon indique que la discrimination sur bases de sexe ou d'orientation sexuelle est illégale.

Aux Territoires du Nord-Ouest, ils ont ajouté l'identité sexuelle à cette liste.



### L – Lesbienne

Se réfère à des femmes amoureusement et sexuellement attirées par d'autres femmes.



### G – Gai

Se réfère aux hommes attirés amoureusement et sexuellement par d'autres hommes.



### B – Bisexuel

Se réfère aux personnes qui sont attirées amoureusement et sexuellement par les femmes et par les hommes



### T – Transgenre

Se réfère aux personnes qui estiment que le sexe auquel ils ou elles ont été assigné est une description fautive ou inachevée de leur identité de genre. Donc le préfix «trans» inclus les transgenres et les transexuelles et transexuels.



### Q – Queer (allosexuel)

Est un terme parapluie qui englobe tout ceux qui s'identifient de minorité sexuelle ou de genre. Ce terme était à l'origine un terme préjugeant qui s'est fait réapproprié par la communauté.



### 2S – Deux esprit ou Bi-Spirituel

La bispiritualité (two-spirit en anglais) est un terme dérivé d'un concept anishinaabeg (ojibwé) appelé niizh manidoowag, qui réfère aux personnes s'identifiant comme ayant un esprit masculin et un esprit féminin.



### A – Asexuel

Une personne asexuelle ne ressent pas de désir physique, pour qui que ce soit. Elle ne souhaite pas avoir de relation sexuelle, même dans le cadre d'une relation amoureuse sérieuse et durable



+ – Le symbole « + » regroupe tous ceux qui ne s'associent pas aux termes retrouvés ci-haut.

